

GUEUGNON, SAÔNE-ET-LOIRE - 2009

LA SURPRISE : LES DÉCHETS RADIOACTIFS REFONT SURFACE

A Gueugnon, nous bataillons depuis deux ans pour obtenir la décontamination du parking du stade de foot : une vraie décontamination, complète, avec enlèvement des quelques 20 000 tonnes de déchets radioactifs qui y sont accumulées en toute illégalité.

A nos côtés, l'association locale VPIG, devenue VPEG – Vigilance Pour l'Environnement à Gueugnon. En face, un front commun associant l'exploitant, AREVA, la Préfecture de Saône-et-Loire, la DRIRE Bourgogne et le maire de Gueugnon. Pour tous ces « responsables », mieux vaut se contenter de recouvrir les déchets radioactifs d'un goudron flambant neuf et d'oublier au plus vite leur existence.

Le rapport de force est assez inégal mais, pour une fois, le destin est venu rebattre les cartes, se jouant avec humour d'AREVA et de sa volonté de terminer au plus vite les travaux de recouvrement du parking radioactif.

Bref rappel des épisodes précédents¹

En 2008, notre laboratoire adressait à la DRIRE Bourgogne un rapport d'étude montrant **une contamination radioactive étendue** en limite sud de l'agglomération de Gueugnon, sur le site de l'ancienne usine de traitement du minerai d'uranium et aux abords de l'installation de stockage de déchets radioactifs. Ces constats remettaient en question les contrôles de l'exploitant, qui ne détectaient aucune anomalie, et des "experts" (Subatech en 1998 et l'IRSN en 2003) qui validaient le bilan de l'exploitant. Une inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire



Contrôles radiométriques effectués sur le parking du stade de Gueugnon par le président de la CRIIRAD, Roland Desbordes.

¹ Voir l'article publié dans le *Trait d'Union* n°40 (page 40-42)

venait finalement confirmer les relevés de notre laboratoire et l'Administration demandait à AREVA de proposer des **solutions d'assainissement**. Là où la contamination est superficielle, pas de problème, un décapage suffirait. Mais comment traiter le parking sud du stade de foot qui contient – au bas mot – 23 500 tonnes de résidus radioactifs ? Dans un courrier à la DRIRE, AREVA envisageait 2 options :

- pour un coût de **700 000 €**, la première option permettait de retirer la totalité des déchets radioactifs et de les entreposer dans un site autorisé ;
- pour **350 000 €**, la seconde option laissait les déchets en place, se contentant de supprimer les points chauds superficiels et de tout recouvrir d'une couche d'enrobé imperméable (en termes plus prosaïques, il s'agissait de goudronner le parking).

Après avoir soigneusement étudié les avantages et inconvénients de chacune des deux options, l'exploitant a annoncé – oh surprise ! – qu'il choisissait l'intervention la moins onéreuse.

Nous avons interpellé **l'Administration**, nous étonnant que le choix soit laissé à AREVA, c'est-à-dire à la société qui a produit les déchets, qui les stocke sans autorisation et dans des conditions contraires à toutes les règles de confinement. **En vain.**

Nous avons également alerté **la municipalité**, lui expliquant qu'avec des déchets qui resteront dangereux sur des centaines de milliers d'années, le problème, si tant est qu'il soit réglé, ne serait que de façon provisoire : dans quelques décennies, au mieux, il faudrait à nouveau intervenir et le pol-

leur ne serait probablement plus là pour financer les travaux. **Peine perdue.**

C'est AREVA qui a su trouver les mots pour convaincre le maire de Gueugnon, lui garantissant que plus rien ne serait détectable en surface et que le stade disposerait d'un magnifique parking. Tout irait très vite : les travaux seraient terminés pour le 8 septembre 2009, date à laquelle devait se jouer la rencontre « France – Ukraine, catégorie junior ».

Tout l'art de la politique est de savoir hiérarchiser les priorités. Entre la protection sanitaire à long terme des habitants et un match international de près de 90 mn, qui hésiterait ?

Le mystère plane sur Gueugnon !

C'est ainsi que les travaux de décapage ont démarré dès le 6 juillet, profitant de la trêve estivale. Mais deux mois plus tard, force était de constater que le chantier avait pris du retard et que le parking ne serait pas disponible pour la rencontre France-Ukraine. Il était convenu que l'enrobé soit au moins posé sur le trottoir qui sépare la rue Couderc du terrain de foot. Aussitôt dit, aussitôt fait : le jour du match, un magnifique goudron s'étendait devant la billetterie.

Après la rencontre, les ouvriers se préparaient à la phase finale des travaux : la pose de l'enrobé sur l'ensemble du parking. C'est alors que des contrôles de routine, effectués au niveau du trottoir déjà goudronné, ont créé la surprise. Et pour cause : **le flux de rayonnement a plus que doublé par rapport aux précédentes mesures !**



Photo prise du stade : la billetterie, le trottoir, la rue Roger Couderc et, à l'arrière-plan, le parking et ses 23 500 tonnes de déchets radioactifs.

Des prélèvements sont rapidement effectués afin de vérifier le niveau de radio-activité de l'enrobé : les granulats utilisés pour sa confection présentent peut-être des niveaux de radio-activité anormalement élevés. On se dit qu'AREVA aurait pu vérifier au préalable mais bon... mieux vaut tard que jamais.

Nouvelle surprise : les résultats sont négatifs. L'enrobé n'est pas responsable de l'augmentation du flux de rayonnements ionisants.

Le mystère est alors total. Les constats semblent défier la logique : 1/ on mesure moins de 200 coups par seconde avant de goudronner ; 2/ on dépose une couche de 5 cm d'enrobé garanti non radioactif ; 3/ on refait la mesure avec les mêmes appareils, dans les mêmes conditions ; 4/ le flux de rayonnement s'élève à près de 400 coups par seconde ! Les responsables d'AREVA s'arrachent les

cheveux et le chantier est bloqué. Pas question de goudronner l'ensemble du parking avant de comprendre ce qui se passe.

Élémentaire mon cher Watson ?

Il y aurait bien une explication, au demeurant assez logique... dès lors que l'on se rappelle que l'assainissement version AREVA n'en est pas un et **que les déchets radioactifs sont toujours là, à moins d'un mètre de profondeur.**

En effet, parmi la vingtaine de produits radioactifs massivement présents dans les résidus de traitement du minerai d'uranium, figure le **radium 226**. En se désintégrant, ce radionucléide donne naissance à un autre produit radioactif, le **radon 222**. Celui-ci a la particularité d'être un **gaz**, ce qui le rend particulièrement mobile : il se dégage des particules sableuses qui constituent les résidus, se dilue dans l'air du sol et progresse vers la surface. C'est là qu'il rencontre désormais un obstacle : la couche d'enrobé imperméable. Destinée à empêcher les infiltrations d'eau, elle limite également les émanations de gaz radioactif. Comme la production de radon par les déchets enfouis est à la fois permanente et massive, le gaz radioactif s'accumule sous la couche d'enrobé, à 5 cm de la surface. Le radon 222 étant un produit radioactif de courte période, il se désintègre à son tour, produisant toute une cascade de radionucléides dont certains émettent **des rayonnements gamma très énergétiques**². Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que leur accumulation à quelques centi-

² Citons parmi les "descendants" du radon les plus irradiants, le bismuth 214 et le plomb 214.

mètres de la surface conduite à une augmentation du flux de rayonnements.

A ces risques d'irradiation vont s'ajouter des risques de contamination. En effet, au fil des années, le plomb et le polonium 210 – les descendants à vie longue du radon – vont s'accumuler à quelques centimètres de la surface du sol, à la merci du moindre accroissement dans l'enrobé. Et les risques d'altération du revêtement et de dispersion des matières radioactives ne feront qu'augmenter avec le temps.

Les déchets radioactifs devaient rester sagement enfouis à plus de 70 cm de profondeur pour que les rayonnements qu'ils émettent n'attirent plus l'attention et voilà qu'ils se reconcentrent en surface. **Quel superbe pied-de-nez à tous ceux qui s'efforçaient d'occulter leur existence !**

Depuis la découverte du problème, début septembre, le chantier est bloqué : AREVA tente de trouver une solution qui ne l'oblige pas à retirer les déchets et multiplie les essais de revêtements : couche de gravillons, couche d'argile, géo-membrane... Nous allons suivre cela de très près. En effet, si le revêtement laisse passer le radon, il est probable qu'il laissera l'eau s'infiltrer, imprégner les déchets et contaminer les eaux souterraines. Ce qu'il faut absolument éviter ! Et si le revêtement laisse passer le radon, se posera alors la question de l'exposition des personnes qui vont le respirer. **Les propriétés cancérigènes de ce gaz radioactif sont reconnues depuis 1988** et les récentes études épidémiologiques ont confirmé sa nocivité, conduisant



Parking du stade de Gueugnon. Début septembre 2009. Travaux préalables à la pose de l'enrobé.

l'Organisation Mondiale de la Santé à revoir à la baisse les limites recommandées pour l'habitat : **de 1 000 à 100 Bq/m³.**

Ironie de l'histoire : nous demandions depuis des mois la réalisation d'une cartographie des niveaux de radon sur l'ensemble du secteur. Les autorités n'ont jamais donné suite, continuant d'affirmer, sans aucune preuve, que les niveaux de radon ne dépassaient pas ceux de l'environnement naturel. Le radon étant désormais au coeur du dossier, l'Administration va avoir du mal à maintenir sa position.

Le devenir des déchets radioactifs de Gueugnon va également se jouer sur le plan juridique : une action en référé et un recours en annulation ont été engagés devant le tribunal administratif de Dijon et une plainte va être adressée sous peu au Procureur. Nous vous donnerons tous les détails dans un prochain numéro.

Corinne Castanier